

	<p>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE L'ÉMERGENCE, TENUE LE 4 JUIN 2019, AU C.F.P. L'ÉMERGENCE DE DEUX-MONTAGNES À 16 H 30</p> <hr/> <p>SONT PRÉSENTS :</p> <table border="0"> <tr> <td>Madame Josée Aubin</td> <td>personnel professionnel</td> </tr> <tr> <td>Monsieur Paskal Lauzon</td> <td>enseignant Santé</td> </tr> <tr> <td>Madame Roxane Lemire</td> <td>enseignante ACI</td> </tr> <tr> <td>Madame Josée Malo</td> <td>enseignante ACI</td> </tr> <tr> <td>Madame Chantal Moutou</td> <td>membre milieu sociocommunautaire</td> </tr> <tr> <td>Monsieur Normand Olivier</td> <td>enseignant Santé</td> </tr> </table> <p>SONT ABSENTS :</p> <table border="0"> <tr> <td>Madame Dominique Bastenier</td> <td>membre milieu sociocommunautaire</td> </tr> <tr> <td>Monsieur Jean-Louis Blanchette</td> <td>membre milieu socioéconomique</td> </tr> <tr> <td>Madame Anne-Marie Lalande</td> <td>personnel de soutien</td> </tr> <tr> <td>Madame Isabelle Levac</td> <td>membre milieu socioéconomique</td> </tr> </table> <p>POSTES VACANTS : Aucun poste vacant</p> <p>SECRÉTAIRE : Madame Amélie Binette</p> <p>DIRECTRICE : Madame Line Gohier</p> <p>1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE</p> <p>Madame Chantal Moutou ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.</p>	Madame Josée Aubin	personnel professionnel	Monsieur Paskal Lauzon	enseignant Santé	Madame Roxane Lemire	enseignante ACI	Madame Josée Malo	enseignante ACI	Madame Chantal Moutou	membre milieu sociocommunautaire	Monsieur Normand Olivier	enseignant Santé	Madame Dominique Bastenier	membre milieu sociocommunautaire	Monsieur Jean-Louis Blanchette	membre milieu socioéconomique	Madame Anne-Marie Lalande	personnel de soutien	Madame Isabelle Levac	membre milieu socioéconomique
Madame Josée Aubin	personnel professionnel																				
Monsieur Paskal Lauzon	enseignant Santé																				
Madame Roxane Lemire	enseignante ACI																				
Madame Josée Malo	enseignante ACI																				
Madame Chantal Moutou	membre milieu sociocommunautaire																				
Monsieur Normand Olivier	enseignant Santé																				
Madame Dominique Bastenier	membre milieu sociocommunautaire																				
Monsieur Jean-Louis Blanchette	membre milieu socioéconomique																				
Madame Anne-Marie Lalande	personnel de soutien																				
Madame Isabelle Levac	membre milieu socioéconomique																				
CE-1819-21	<p>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance; 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 4 juin 2019; 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 février 2019; 4. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 mars 2019; 5. Budget initial 2019-2020; <ul style="list-style-type: none"> • <i>Invitée : Lucie Gratton</i> 6. Frais chargés aux usagers; 7. Règles de vie 2019-2020; 8. Informations diverses; <ul style="list-style-type: none"> • <i>Gala 2019</i> • <i>Projet pédagogique 2019-2020</i> 9. Levée de la séance. <p>Il est proposé par Paskal Lauzon que l'ordre du jour soit adopté.</p> <p>ADOPTÉ</p>																				
CE-1819-22	<p>3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 FÉVRIER 2019</p> <p>Il est proposé par monsieur Normand Olivier d'adopter le procès-verbal de la séance du 19 février 2019.</p> <p>ADOPTÉ</p>																				

CE-1819-23	<p>4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 MARS 2019</p> <p>Il est proposé par madame Josée Malo d'adopter le procès-verbal de la séance du 26 mars 2019.</p> <p>ADOPTÉ</p>
	<p>5. BUDGET INITIAL 2019-2020</p> <p>Madame Lucie Gratton présente le sommaire par catégorie du budget initial 2019-2020. Madame Lucie Gratton explique que le budget initial pour l'année scolaire 2019-2020 est basé sur la clientèle et les activités de l'année scolaire précédente.</p> <p>Résolution pour le budget initial – Exercice financier 2019-2020</p> <p><u>Résolution no : CE-1819-24</u></p> <p>ATTENDU QUE, conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit adopter et soumettre pour approbation, à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, le budget pour l'exercice financier 2018-2019;</p> <p>ATTENDU QUE, ce budget maintient l'équilibre entre d'une part, les dépenses et d'autre part, les ressources financières allouées à l'établissement par la commission scolaire et les autres revenus qui lui sont propres.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Roxane Lemire</p> <p>D'APODTER ET DE SOUMETTRE pour approbation à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, le « Budget initial 2019-2020 » de l'établissement.</p> <p>QUE L'ON VERSE ledit document au répertoire des présentes sous <u>la COTE 107</u></p> <p>ADOPTÉ</p> <p>Résolution pour les règles de transférabilité – Budget initial 2019-2020</p> <p><u>Résolution no : CE-1819-25</u></p> <p>ATTENDU QUE, le conseil d'établissement et la direction doivent respecter les règles de transférabilité de la commission scolaire, telles qu'elles apparaissent aux règles internes;</p> <p>ATTENDU QUE, la nécessité de permettre à la direction de gérer le budget d'une façon efficace.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Roxane Lemire</p> <p>D'APODTER les règles de transférabilité suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Permettre à la direction de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget et d'en rendre compte sur une base à être déterminée au conseil d'établissement. <p>QUE L'ON VERSE ledit document au répertoire des présentes sous <u>la COTE 108</u></p> <p>Adopté</p>

CE-1819-26	6. FRAIS CHARGÉS AUX USAGERS Madame Lucie Gratton présente les frais chargés aux usagers pour l'année scolaire 2019-2020. Il est proposé par monsieur Paskal Lauzon d'adopter les frais chargés aux usagers. ADOPTÉ								
CE-1819-27	7. RÈGLES DE VIE 2019-2020 Madame Line Gohier présente les règles de vie pour l'année scolaire 2019-2020 et fait part des modifications pour la nouvelle année. Il est proposé par madame Roxane Lemire d'adopter les règles de vie. ADOPTÉ								
	8. INFORMATIONS DIVERSES GALA 2019 Madame Line Gohier informe les membres du fonctionnement du Gala méritas. Elle divulgue, également, les partenaires qui seront présents lors de cette soirée ainsi que les montants des bourses accordées. PROJET PÉDAGOGIQUE 2019-2020 Madame Line Gohier explique le nouveau fonctionnement de la formation à distance pour l'année scolaire 2019-2020 qui se nommera dorénavant, formation en ligne. Plusieurs projets pédagogiques pour les programmes en Santé sont également mentionnés, dont le projet avec le CISSS des Laurentides afin de rémunérer les étudiants en formation. Des détails suivront. Madame Chantal Moutou informe les membres du nouveau projet de la Porte de l'Emploi.								
CE-1819-28	9. LEVÉE DE LA SÉANCE Il est proposé à l'unanimité que la séance soit levée. ADOPTÉ Il est 17 h 45 <hr/> <table data-bbox="500 1607 1494 1639"><tr><td>Président</td><td>_____</td><td>date</td><td>_____</td><td>Directrice</td><td>_____</td><td>date</td><td>_____</td></tr></table>	Président	_____	date	_____	Directrice	_____	date	_____
Président	_____	date	_____	Directrice	_____	date	_____		